

Séance – Rencontre avec les rédactions de la BDF – 03.05.2021

Base de données des formations www.orientation.ch

Procès-verbal

Personnes présentes à la séance via Teams (par ordre alphabétique)

Carole Bertacco (CB) / Céline Chiodi (CC) / Mégane Dupré (MD) / Michela Etique (ME) / Delphine Hunziker (DH) / Nicole Jeandupeux (NJ) / Fanny Jemli (FJ) / Laurence Lambelet Rossi (LLR) / Raphaële Maître Annaheim (RMA) / Sandrine Meylan (SM) / Anna Mirkovitch (AM) / Félicia Neurohr (FN) / Nadine Ninin (NN) / Dominique Panchard (DP) / Stéphanie Pozzobon (SP) / Camille Prenez (CP) / Sylvain Rebetez (SR) / Nadia Roch (NR) / Roberto Savarino (RS) / Karin Saxer-Rahmoun (KSR) / Claudine Schlunegger (CS) / Jennifer Weil (JW)

Personnes excusées

Colette Bertagna / Cindy Etienne / Françoise Garcia Georges

Service de coordination de la BDF (SdC) – CSFO

Gaëlle Favre (GF)

Explications sur le procès-verbal

Il montre les points les plus importants présentés lors de la séance, les questions des rédactions de la BDF ainsi que certains points supplémentaires qui n'ont pas été intégrés dans les directives, afin que les personnes absentes soient également tenues au courant. Tous les points présentés à la séance n'ont donc pas été repris, car ils peuvent se retrouver surlignés en jaune dans les versions 3 et 4 des directives. Les pages indiquées dans la colonne de gauche du tableau ci-après se réfèrent à la version 4 des directives du 19 mars 2021.

Chapitres ou champs concernés (dans l'ordre du document)	Commentaires + à faire
Informations générales sur les directives > formations nous/vous (p. 3)	Pas de formulations en nous et vous dans les fiches. Pour retrouver les formations, s'aider de l'export qui peut être fait dans l'Admin. Exemple: 

Informations générales sur l'Admin > <i>gomme</i> (p. 3) + <i>Release 1.17x</i>	- Pour utiliser la gomme, sélectionner le texte puis utiliser l'outil « clean text ». Exemple à ne pas suivre: ID 32541, cf. champs <i>Description en branche secondaire ou hors faculté</i> et <i>Inscription</i> où le texte est trop compacté et les interlignes n'existent pas. - Nouveauté dans l'Admin (Release 1.17x): dès que vous copiez-collez un mauvais symbole d'un fichier PDF, par exemple, vous avez un message d'erreur qui apparaît. Il faut alors corriger l'erreur avant de pouvoir enregistrer la fiche: 
Informations générales sur l'Admin > <i>majuscule, minuscule</i> (p. 3)	Accentuer, si possible , les majuscules pour les lettres A, E, etc, notamment dans le champ <i>Nom</i> ainsi que dans l'entier de la fiche.
Chapitre 2.1. (pp. 10-11)	- Enlever de la BDF les formations qui durent moins de 2 jours. - Enlever de la BDF toutes les formations qui sont considérées comme exclues (cf. deuxième partie du chapitre). - Les cours préparatoires à la maturité professionnelle ne sont pas intégrés dans la BDF, car il existe déjà une liste faite par la CDIP. On évite ainsi le travail fait à double, autant par la CDIP que par les rédactions BDF. Lien vers le fichier Excel: https://edudoc.ch/record/217236/files/dat_rili_berufsfachschulen.xls - Les cours de candidature sont exclus de la BDF. NR a demandé lors de la séance qu'est-ce qu'un cours de candidature ? GF a répondu que ce sont, par exemple, les cours de candidature pour un poste de travail.
Chapitre 2.2. > <i>information sur le futur regroupement des types de formations Écoles de métiers et Écoles de commerce</i> (p. 11)	Actuellement : ☐ Filières de transition ☒ Écoles de métiers ☒ Écoles de commerce ☐ Écoles de culture générale Après modification : ☐ Filières de transition ☐ Formation initiale en école (écoles de métiers, écoles de commerce, écoles d'informaticque) ☒ Écoles de commerce Ce sont des types de formation pareils et donc il a été décidé, en accord avec un des organes stratégiques du CSFO (le PM-Team), de regrouper le tout sous un seul et même type de formation. Pour pouvoir retrouver les formations et filtrer au mieux, un nouveau thème de formation sera également créé. Les informations quant aux modifications à faire viendront en temps voulu.
Chapitre 6. > champ <i>Remarques internes</i> (p. 23)	Le SdC se permet de mettre des remarques dans l'Admin pour informer les rédactions BDF des changements qu'il aurait pu faire dans leurs fiches.
Chapitre 7.1. > champ <i>Nom</i> (pp. 25-31)	- Pas d'ajout de « dipl. » ou « diplômé/e » dans ce champ. - Pas d'ajout des termes <i>AFP/CFC/BF/DF/ES/Bachelor/Master</i> dans ce champ. <i>Titres en anglais</i>: indépendamment de la langue, c'est-à-dire que même si la formation n'est donnée qu'en français ou qu'en italien, 1) dès qu'un site Internet est donné dans les deux langues, et 2) que le nom de la formation est donné dans les deux langues ou 3) si le titre délivré – Bachelor of Science in XY – est présenté en anglais, les titres des Bachelor/Master, mais également les titres des MAS/DAS/CAS d'une HES/HEP/HEU doivent être saisis de la manière suivante (exemple en français): Physics / Physique et pas ~~Physics/Physique~~ [pas d'espace], ni ~~Physique / Physics~~ [l'anglais d'abord, avant le français], ni ~~Physics (Physique)~~ [pas de parenthèses dans le titre]

- Le titre doit toujours commencer par l'anglais puis par la langue nationale, le tout séparé par deux espaces et un slash. Il ne faut pas, non plus, qu'il y ait des noms entre parenthèses.
- À la question de KSR, pourquoi on met d'abord l'anglais en premier, alors que les langues nationales (DE/FR/IT) devraient plutôt être mises en avant, GF répond qu'elle va regarder avec ses collègues du SdC.
Réponse post-séance: L'idée derrière cette façon de faire est que *la plupart* des hautes écoles délivrent des diplômes avec le titre en anglais. C'est pour cette raison qu'on a introduit cette nouvelle directive. On intègre donc d'abord l'anglais pour qu'il y ait une uniformité au niveau de ces différents titres, autant au niveau de la BDF que des filières d'études (ePerspektiven en allemand). Ce module reprend le titre exact des fiches formations de la BDF et donc pour que le site orientation.ch soit uniformisé, le titre est d'abord mis en anglais.
- Les formations de l'UNINE, par exemple, n'auront pas de titre en anglais, vu que la haute école ne le communique ni dans le nom, ni dans le titre délivré: <http://www.unine.ch/unine/home/formation/bachelors/sciences/mathematiques.html> et <http://www.unine.ch/sciences/en/home/formations/bachelors/SePS.html> (il y a la langue « EN », mais le titre de la filière ne change pas. Constat: il n'y a donc pas de communication en anglais sur le site de la haute école neuchâteloise). À la différence, par exemple, de l'EPFL: <https://www.epfl.ch/education/bachelor/programs/mathematics/>
- N.B. Cette règle est différente de la première règle intégrée dans les directives où seul, dans certains cas, le titre doit être saisi en anglais (cf. p. 28 des directives):

Noms en anglais pour les formations HES/HEP/HEU:

- Si l'institution communique le nom d'une formation exclusivement en anglais, alors ce terme en anglais est utilisé comme le nom de la formation (indépendamment de la langue d'enseignement). La traduction (dans la langue de l'institution) sera écrite comme aide à la recherche dans les mots-clés et pas dans le nom. Comme aide à la recherche, le domaine d'études/la filière d'études est également saisi comme mot-clé.
Exemple: nom de la formation en anglais = Leisure Management. Titre = Leisure Management, mot-clé 1) Management des loisirs (traduction de Swisssdoc), 2) Tourisme (nom de la filière d'études; voir le chapitre 8. Swisssdoc)
- Si les noms d'une formation sont communiqués en EN, MAIS aussi en DE et/ou en FR et/ou en IT, indépendamment de la langue d'enseignement, les noms dans les deux langues sont toujours saisis avec un slash «/», en mettant d'abord le terme en EN, puis dans un second temps le terme traduit en DE/FR/IT: Business Information Technology / Informatique économique.

- **Master spécialisé, Joint Master**: ajout post-séance: lors de la séance, GF n'a pas transmis l'information que les termes *Master spécialisé* et *Joint Master* doivent toujours être écrits en majuscule. Il ne faudrait pas mettre: Physics / Physique, master spécialisé mais bien Physics / Physique, Master spécialisé.
- **Certification professionnelle pour adultes**: les directives éclairent sur comment standardiser et uniformiser les titres de ce type de formation. DP demande s'il est possible d'intégrer des informations sur la VAE dans ses fiches genevoises. GF répond que le terme VAE ne doit en tout cas pas être intégré dans le champ Nom. La VAE n'est, en effet, pas intégrée dans la BDF, car il ne s'agit pas d'une formation en soi, mais d'une procédure. DP peut, cependant, intégrer dans le champ *Remarques*, une information comme quoi il est possible de faire une VAE. GF ajoute, pour information, qu'il existe une page rédactionnelle qui s'occupe d'intégrer les offres de VAE en Suisse romande: <https://www.orientation.ch/dyn/show/26870> (page traitée par les rédacteurs de la Chefredaction du CSFO).
- **Masculin/féminin**: le CSFO a créé un GT pour discuter de la question des titres et comment ils doivent être rédigés. La BDF sera obligée de s'adapter à ces décisions futures. L'idée sera, sans doute, d'écrire le nom en entier, autant au masculin qu'au féminin. Les rédactions BDF seront informées en temps voulu des décisions prises.

Chapitre 7.1. >
champ *Mots-clés*
(pp. 31-33)

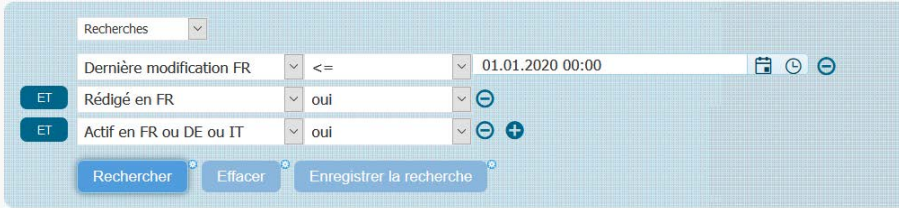
- GF demande aux rédactions de toujours penser en terme de recherche avec l'introduction des mots-clés. Le résultat obtenu peut fortement fausser ce que l'utilisateur souhaiterait chercher/trouver.
- Exemple de bons et de mauvais mots-clés (en vert = correct; en rouge = faux), la plupart de ces mots-clés fait référence à des concepts, ce qui n'est donc pas souhaité (cf. directives):

Nom FR	Mots-clés
Lire et écrire - cours de base	lecture écriture alphabétisation français compétences de base
Spécialiste RH	Spécialiste en ressources humaines
Informatique, Windows, Word et Excel - Cours de base (Office 2016)	traitement de texte tableur
Spécialiste en promotion de l'activité physique et de la santé, Instructeur / Instructrice de fitness	fitness
Ranger	Ranger Ranger
Technicien / Technicienne en géomatique	FEE007
Management et administration d'entreprise (EMBA)	Executive MBA
Français, niveaux A1 à B2	au pair

- Synonyme:** KSR demande si le mot-clé ASE est saisi dans les mots-clés. GF répond que oui. Tout comme ASSC, par exemple. Voir la directive suivante où « ASE » est une exception qui peut être intégré comme mot-clé:
Synonyme
En principe, n'utilisez pas de synonymes. Exceptions: si une dénomination a un synonyme réel qui est également utilisé par l'institution, par exemple:
 - Assistant/e socio-éducatif/ve CFC: synonyme = ASE
 - Économie d'entreprise: synonymes = Business Administration / Management
- Orientations saisies ou non saisies dans ce champ:**
 - Exemple où il est possible d'intégrer un mot-clé: ID 33100, orientation *Artificial Intelligence*, car studyprogrammes.ch l'indique comme une major (orientation) du Master en informatique: <https://www.studyprogrammes.ch/fr/studyprogramme/21211> ou ID 71465, orientations *son* et *cinéma* sont intégrées comme mots-clés, car elles n'ont rien à voir avec le titre du Bachelor en Arts visuels.
 - Exemple où il n'est pas possible d'intégrer un mot-clé: les orientations *classique* et *jazz* du Master in Music Performance ne sont pas intégrées dans l'ID 10239, car le titre de la filière est claire <https://www.bfh.ch/fr/etudes/master/music-performance-classique/>
- KSR a également ajouté un point intéressant pour l'ID 44715 où les orientations pourraient, effectivement, être mises dans les mots-clés. GF informera la rédaction BDF concernée.

Chapitre 7.1. >
champ *Liens de la formation* (p. 36)

- Le lien sur la formation est saisi dans ce champ et pas dans le champ *Informations – liens*.
- Les petits cours des formations continues peuvent se voir attribuer un lien URL à un niveau supérieur, ceci afin d'éviter les brokenlinks (liens cassés). À ce propos, FN, en tant que Superuser pour la Romandie, se charge de faire la modification des liens cassés. Cependant, il existe, à la suite de son travail quelques fiches qu'il faudrait encore observer. GF transmettra à la suite du PV les liens que les rédactions devront retravailler.

Chapitre 7.1. > champ <i>Conditions d'admission</i> (p. 44)	- Ce champ est là pour renseigner les rédactions de la BDF. Il ne faut pas reprendre tel quel mot à mot ce qui est écrit dans ce champ. Par contre, il faut reprendre exactement les conditions d'admission que l'institution propose sur son site internet. - De manière identique, le « ou » est inséré dans les directives, mais si l'institution propose des conditions avec le « et », il faudra donc mettre cette conjonction.
Chapitre 7.1. > champ <i>Diplômes / titres - précisions</i> (p. 47)	Ce champ doit obligatoirement être saisi et le diplôme doit être saisi dans son entier. On ne veut pas seulement voir: <i>Bachelor of Arts</i> ou <i>Bachelor of Science</i>, mais on souhaite voir <i>Bachelor of Arts in Arts visuels</i> ou <i>Master of Science in Life Sciences</i>.
Chapitre 7.1. > champ <i>Langue d'enseignement</i> (pp. 48-49)	Il faut toujours mettre une langue d'enseignement aux fiches de la BDF, car c'est un champ obligatoire.
Chapitre 7.1. > champ <i>Cantons responsables</i> (p. 54)	Sauf pour les fiches des séjours linguistiques, il faut toujours introduire un canton responsable. Une liste de fiches sans canton responsable avait été exportée en automne 2019. Elle sera envoyée avec ce procès-verbal.
Chapitre 7.1. > onglet <i>Infos > Historique</i> (pp. 54-55)	- GF rappelle aux rédactions de bien faire la différence entre les boutons « Enregistrer » et « Actualiser la date en enregistrant ». Pour éviter qu'une date antérieure à 2021 ne s'affiche sur orientation.ch, il ne faut pas oublier de cliquer sur « Actualiser la date en enregistrant ». Exemple ID 31999 à ne pas suivre: Mise à jour 12.05.2011 - GF constate aussi que plusieurs fiches datent de moins de janvier 2020. Le bouton, expliqué dans le point précédent, doit être sélectionné sinon les pages ne sont pas actualisées. Pour retrouver des formations de moins de 2020, s'aider des filtres de recherche suivants:  - Rappel: toutes les fiches formations de la BDF doivent être actualisées au moins 1x par année (cf. chapitre 4.3. des directives).
Chapitre 7.2.2. Principe de saisie : 1 formation = 1 donnée > <i>regroupement</i> (p. 56)	- Le SdC demande, de plus en plus, de regrouper certaines formations dans une seule fiche dès que le diplôme délivré est le même. Les orientations sont donc regroupées dans une seule fiche, car le diplôme délivré est le même. - L'idée derrière le regroupement de fiches est lié aux filières d'études (cf. chapitre <i>Nom</i>, ci-dessus). Pour qu'il y ait donc une équivalence entre la BDF et les filières d'études, les regroupements de formations doivent se faire. - Pour savoir quelle fiche regrouper, les rédactions BDF peuvent s'aider de www.studyprogrammes.ch et voir quel est le diplôme délivré sous le titre suivant (seul cet aspect dans studyprogrammes fait foi):

	Dénomination complète du titre correspondant Bachelor of Science Hochschule Luzern/FHZ in Artificial Intelligence & Machine Learning Pour certaines formations conjointes, comme le disait justement NR, il n'est, par contre, parfois pas possible de les regrouper avec d'autres fiches qui devraient l'être. Exemple ID 32817: il n'est pas possible de regrouper cette fiche avec les autres fiches de ce Master. Ce genre d'information sera, dans tous les cas, transmis par le SdC aux rédactions.
Chapitre 7.2.5. Relations avec les formations du domaine des hautes écoles: contrôle des institutions (pp. 57-58)	- GF rappelle aux rédactions BDF d'être prudentes vis-à-vis des formations soi-disant reconnues. Certaines hautes écoles ne disent, en effet, parfois pas la vérité. Exemple: ID 30886 du SAWI qui propose un Bachelor alors que c'est une formation continue. CB a posé une question par rapport à cette formation et, en effet, le canton de Vaud devrait modifier les choses en suivant le paragraphe « Si les conditions mentionnées ne sont pas remplies... » du chapitre 7.2.5. De plus, les informations quant au diplôme délivré – une sorte de Bachelor – peuvent tout à fait être intégrées dans le champ « Diplômes/titres – précisions ». - Un nouveau site de la CDIP a été mis en ligne début avril. Le lien dans les directives ne fonctionne déjà plus. Voici donc le nouveau lien qui sera intégré dans la prochaine version des directives: https://www.edk.ch/fr/themes/hautes-ecoles?set_language=fr > Registre des diplômes reconnus par la CDIP.
Chapitre 7.3.2. > Saisie des liens dans les champs Liens (p. 59)	SP demande quel est le libellé du titre qu'il faudrait introduire dans les champs Liens. GF répond que la forme reste libre: autant le titre de la formation que le lien vers la formation sont possibles. Exemples: 12active.ch > Lien vers la formation ou www.eduparc.ch > Offre > Classes Mais pas cette forme-ci qui doit être omise de la BDF: http://www.eduparc.ch/index.php/de/angebot/klassen/10-schuljahr-bilingue
Chapitre 7.4.1. > Cours préparatoires modulaires pour les BF/DF (pp. 59-60)	- GF demande aux rédactions BDF de ne pas confondre les BF/DF des modules BF/DF. Pour ce faire, il faut prêter attention à ce chapitre 7.4.1. ainsi qu'aux autres champs liés dans les directives: champs « Diplômes », « Diplômes / titres – précisions », « Coûts de la formation », chapitre 8.3.3. (cf. « Attribution des modules à une formation »), ainsi que l'Annexe 1. - GF rappelle que la représentation des BF/DF ainsi que de ses modules dans la BDF n'a jamais été très claire. Cette question sera intégrée dans le cadre de l'évaluation de la BDF.
Chapitre 8. > Swissdoc (pp. 60-76)	Le chapitre 8 n'a pas autant été modifié dans cette version que dans les précédentes. GF présente, cependant, certains points intéressants à connaître: Les exemples suivants montrent qu'il faut seulement mettre le descripteur ou le non-descripteur, mais pas les deux éléments en même temps (ces exemples ont été corrigés depuis):

68973 6.616.2.0 Sciences économiques
6.616.2.119 Économie politique
6.721.1.0 Sciences du mouvement et du sport

68978 6.616.2.0 Sciences économiques
6.616.2.120 Gestion d'entreprise
6.721.1.0 Sciences du mouvement et du sport

72102 6.616.2.0 Sciences économiques
6.616.2.119 Économie politique

72133 6.616.2.0 Sciences économiques
6.616.2.120 Gestion d'entreprise

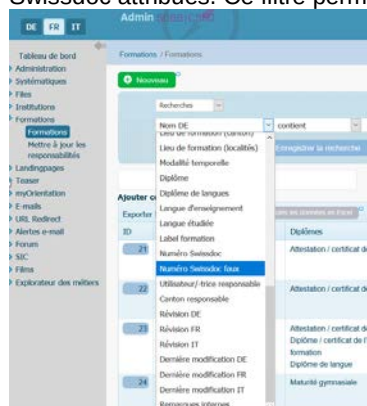
- Les formations avec un numéro Swissdoc *null* (aucun numéro Swissdoc n'est attribué à la formation) affichés dans la grille des résultats doivent être modifiés *s'ils sont actifs*:

Ajouter colonne: ☒ Institutions

Exporter les résultats de la recherche : [Toutes les données en Excel](#) [Grille de résultats en Excel](#) [Export RTF](#)

ID	Nom	Diplômes	Institutions	Lieu	Numéros Swissdo...	Révision	Statut
30020	Fr: Russe, niveau A1	Attestation / certificat de cours	Ecole-club Migros, La Chaux-de-Fonds	La Chaux-de-Fonds (NE)	null	De: 18.01.2016 Fr: 15.05.2020 It: 18.01.2016	De: Inactif Fr: Actif It: Inactif
70124	De: Expedition Gruppe - Lernprozesse in Gruppen erleben und gestalten	Attestation / certificat de cours	Drudel 11, Verein für Erlebnis- und Umweltpädagogik	Beatenberg (BE)	null	De: 21.04.2020 Fr: 18.01.2016 It: 18.01.2016	De: Actif Fr: Inactif It: Inactif
31522	Fr: Compléments de formation à l'entrée dans la HEP			Fribourg (FR)	null	De: 05.06.2009 Fr: 05.06.2009 It: 05.06.2009	De: Inactif Fr: Inactif It: Inactif
8985	De: Instandhaltungsfachmann/Insta... mit eidg. Fachausweis (BF), Fachrichtung Immobilien	Brevet fédéral examen professionnel EP		Zoug (ZG)	null	De: 18.01.2016 Fr: 18.01.2016 It: 18.01.2016	De: Inactif Fr: Inactif It: Inactif

- La Release 1.17x a permis de créer un nouveau filtre « Numéro Swissdoc faux » qui permet d'afficher toutes les formations qui n'ont plus de bons numéros Swissdoc attribués. Ce filtre permet d'afficher tous les numéros Swissdoc faux avec un « ! » rouge:



	• Précisions par rapport au terme « planifié » pour les HES/UNI: dès que le terme « planifié » est intégré dans la newsletter Swissdoc, il faut créer une fiche. Au contraire des AFP/CFC/BF/DF/ES: il faut créer une fiche seulement lorsque la formation est édictée. Les étapes de la planification (« planifié ») et de la consultation ne signifient pas de création de fiche dans la BDF pour ces formations réglementées.
Annexe 1 (pp. 77-81)	Le SdC a créé cette annexe pour que les sous-recherches soient complètes. C'est pour cette raison, par exemple, que l'on a ajouté des nouveaux types de formation à attribuer (cf. type de formation « Formation continue: formations longues).
Évaluation BDF – projet en cours	• 269 personnes ont pris part à cette évaluation. Le résultat vis à vis de la BDF est globalement très positif. À la suite de ce questionnaire, un document d'évaluation a été rédigé avec des points à développer (cf. chapitre 11). Il est envoyé avec le procès-verbal. • Suite à ce document d'évaluation, un catalogue de mesures va être élaboré en 2021. Les détails des mesures seront ensuite définis au cours du premier trimestre 2022, après quoi elles seront mises en œuvre étape par étape: les cantons et le GQ BDF seront sollicités quant aux mesures les plus importantes et une étude expérience utilisateur (UX Studie) sera également effectuée. • Cette évaluation s'inscrit dans une refonte totale du site or.ch. Un nouveau CMS (Intranet) est actuellement en cours de recherche. À ce propos, FN a demandé si le site et l'intranet seront refaits. GF a répondu que oui. FN demandait également si les cantons seraient sollicités. Oui, par le biais du GQ BDF, de questionnaires qui seront effectués auprès des cantons ainsi que de l'UX Studie qui se fera durant l'année prochaine.
Divers points	• Il y a beaucoup de formations/institutions inactives. Si elles n'existent plus, volontiers si les rédactions BDF les suppriment directement de la base de données des formations. • Dès qu'une formation est dupliquée, une fiche avec le titre « copy of » est créée automatiquement. Ne pas oublier donc d'effacer ces « copy of ». • Lors de la Release 1.16x, un petit « ? » a été intégré dans l'Admin, à côté de chaque champ. Les directives seront intégrées au fur et à mesure pour aider le travail des rédactions BDF. Rédigé en  • Il y a de plus en plus de Release qui ont désormais lieu tous les deux/trois mois. Dès que vous recevez l'information qu'une Release a lieu, veuillez s'il vous plaît penser à vider le cache de votre ordinateur le jour d'après pour que les modifications se synchronisent. • Une page sur la gestion des données de la BDF a été introduite en dessous des deux recherches principales de la BDF (recherche par formations et recherche par institutions): https://www.orientation.ch/dyn/show/128618. Il est possible de transmettre cet URL aux institutions qui vous feraient certaines demandes quant à la gestion de vos fiches ou à propos de GQ BDF la base de données. • Le concept pour comprendre comment nous fonctionnons au sein de la BDF (rédactions BDF, GQ BDF, Superuser, SdC) vous sera renvoyé avec le procès-verbal.